

BESSORA, ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

La Sécurité sociale des artistes auteurs ouvre un nouveau chapitre en confiant la présidence de son assemblée générale à Bessora, présidente du Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (Snac).

L'assemblée générale, qui s'est tenue mardi 28 novembre 2023, a marqué le passage de relais entre le président Roger-Pierre Hermon (Sacem), figure historique de l'Agessa puis de la Sécurité sociale des artistes auteurs, et Bessora.

Avec plus de 81% des voix, la présidente du Snac prend la tête de l'assemblée générale pour un mandat de 3 ans.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service presse : communication@secu-artistes-auteurs.fr

Mini bio

- *Diplômée d'HEC Lausanne, de Paris-Dauphine, de l'EHESS, docteure en anthropologie*
- *Autrice et co-traductrice*
- *Présidente du Snac depuis 2020*
- *Présidente du Conseil permanent des écrivains de 2019 à 2021*
- *Élue au conseil d'administration du RAAP en 2017*
- *Administratrice du Centre National du Livre*

A PROPOS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

La Sécurité sociale des artistes auteurs est un organisme de sécurité sociale en charge de la gestion du régime social des artistes-auteurs. Elle a comme missions principales, l'affiliation et le contrôle du champ, l'information et l'accompagnement des artistes-auteurs dans leurs démarches sociales et la gestion d'un fonds d'action sociale.

En 2022, la Sécurité sociale des artistes auteurs a prononcé 43 822 affiliations. Le régime des artistes-auteurs compte 329 345 artistes-auteurs affiliés.

Ce communiqué de presse est disponible sur secu-artistes-auteurs.fr/presse
Contact presse : communication@secu-artistes-auteurs.fr
